



# BULLETIN D'ABONNEMENT

SAISON 2022 / 2023



Dans le cas de l'application d'un protocole sanitaire entraînant l'annulation ou le huis clos d'un ou plusieurs match(s) lors de la saison 2022-2023, chaque abonné se verra offrir la possibilité d'opter pour un remboursement ou un avoir dont le montant sera défini au prorata du nombre de matchs auxquels vous n'aurez pas pu assister.

## Fiche de Renseignements

Nom\* : .....

Prénom\* : .....

Adresse\* : .....

.....

Code Postal\* : .....

Ville\* : .....

Tél. Portable : .....

Tél. Domicile : .....

E-mail : .....

Si vous souhaitez recevoir les informations importantes et l'actualité du club durant la saison, **nous vous conseillons de nous communiquer votre e-mail.**

*\* Conformément à la loi du 6 janvier 1978, les réponses relatives à vos données personnelles sont facultatives, à l'exception de vos noms, prénoms et adresses, obligatoires pour la prise en compte de votre adhésion.*

# Offre abonnement 2022 - 2023

Pour la saison 2022-2023, nous vous proposons une seule formule d'abonnement :

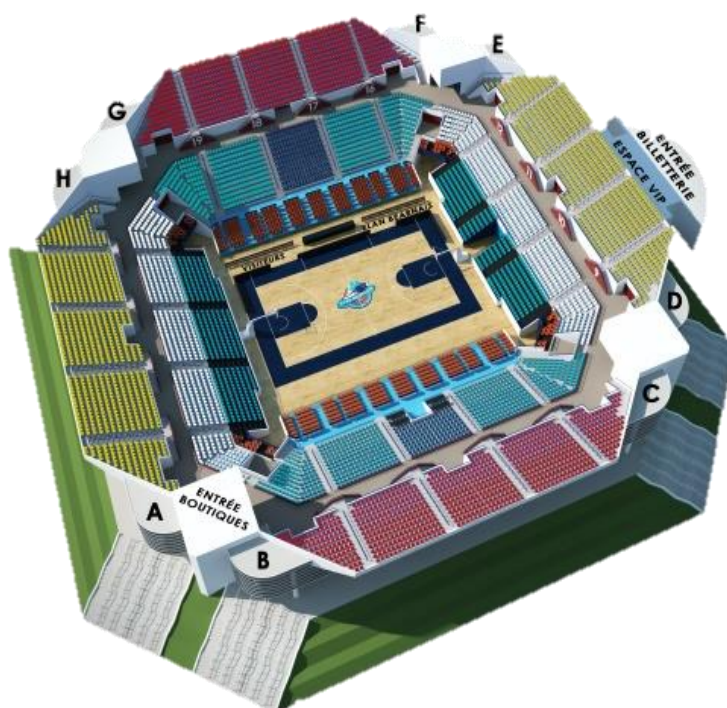
## La Formule BETCLIC ÉLITE

**Inclus** : les 17 matches de la saison régulière du Championnat de France Betclik ÉLITE.

**Non inclus** : les éventuelles rencontres de Coupe de France et de Play-Offs.

Grille tarifaire :

| EMPLACEMENT                              | Adulte | Ayant droit <sup>1</sup> | Offre famille <sup>2</sup> |                         |                                 | Offre Découverte <sup>3</sup> |             | Entreprise <sup>4</sup><br>(Prix HT) | PMR <sup>5</sup> | CE <sup>6</sup> |
|--|--------|--------------------------|----------------------------|-------------------------|---------------------------------|-------------------------------|-------------|--------------------------------------|------------------|-----------------|
|  |        |                          | 1 <sup>er</sup> enfant     | 2 <sup>ème</sup> enfant | 3 <sup>ème</sup> enfant         | Adulte                        | Ayant droit |                                      |                  |                 |
| 1er Anneau<br>Tribunes Présidentielles   | 500 €  | 250 €                    | 60 €                       | 30 €                    | G<br>R<br>A<br>T<br>U<br>I<br>T |                               |             | 475 €                                |                  | 450 €           |
| 1er Anneau<br>Tribunes Faces / Amovibles | 370 €  | 185 €                    | 60 €                       | 30 €                    |                                 |                               |             | 350 €                                | 185 €            | 330 €           |
| 1er Anneau<br>Tribunes Fond de Terrain   | 280 €  | 140 €                    | 60 €                       | 30 €                    |                                 | 199 €                         | 99 €        | 265 €                                |                  | 250 €           |
| 2ème Anneau<br>Tribunes Latérales        | 170 €  | 85 €                     | 60 €                       | 30 €                    |                                 |                               |             |                                      |                  | 150 €           |
| 2ème Anneau<br>Tribunes Fond de Terrain  | 99 €   | 49 €                     | 40 €                       | 20 €                    |                                 |                               |             |                                      |                  |                 |



## Détail Tarifs Spéciaux

- (1) Ayant Droit : valable pour les enfants de 14 à 17 ans révolus, les étudiants, les demandeurs d'emploi et les personnes handicapées.
- (2) Offre Famille : valable pour les enfants de moins de 14 ans dont au moins un des parents a souscrit un abonnement.
- (3) Offre Découverte : valable pour les personnes qui n'ont jamais été abonnées
- (4) Offre Entreprise : valable pour les entreprises de moins de 50 salariés. Abonnement au nom de l'entreprise.
- (5) PMR : Personne à Mobilité Réduite. Carte d'abonnement valable à la fois pour la Personne à Mobilité Réduite (PMR) et son accompagnant. Par ailleurs, nous délivrons également une carte d'accès véhicule valable pour toute la saison en cours.
- (6) CE : Comité d'Entreprise. Réduction de l'ordre de 10% par rapport au prix adulte.

### IMPORTANT !

Pour ces tarifs préférentiels, justificatifs obligatoires à envoyer ou à présenter lors du dépôt du bon de commande ou à défaut lors du retrait de la carte d'abonnement (pièce d'identité, carte d'étudiant 2022-2023 ou certificat de scolarité, carte de demandeur d'emploi datant de moins de 3 mois, carte d'invalidité).

Merci de remplir les grilles ci-dessous concernant votre (vos) abonnement(s) comme détaillé dans l'exemple :

|  |   |   |
|--|---|---|
| <u>Abonnement (Exemple)</u><br><br>Nom : <b>DUPONT</b><br>Prénom : <b>Francis</b><br>Emplacement* : <b>Faces/Amovibles</b><br>Bloc n° <b>39</b><br>Siège n° <b>2683</b><br>Type de tarif : <b>Demandeur d'emploi</b><br>Montant : <b>185 €</b> | <u>Abonnement 1</u><br><br>Nom : .....<br>Prénom : .....<br>Emplacement* :<br>Bloc n° .....<br>Siège n° .....<br>Type de tarif : .....<br>Montant : ..... | <u>Abonnement 2</u><br><br>Nom : .....<br>Prénom : .....<br>Emplacement* :<br>Bloc n° .....<br>Siège n° .....<br>Type de tarif : .....<br>Montant : ..... |
| <u>Abonnement 3</u><br><br>Nom : .....<br>Prénom : .....<br>Emplacement* :<br>Bloc n° .....<br>Siège n° .....<br>Type de tarif : .....<br>Montant : .....  | <u>Abonnement 4</u><br><br>Nom : .....<br>Prénom : .....<br>Emplacement* :<br>Bloc n° .....<br>Siège n° .....<br>Type de tarif : .....<br>Montant : ..... | <u>Abonnement 5</u><br><br>Nom : .....<br>Prénom : .....<br>Emplacement* :<br>Bloc n° .....<br>Siège n° .....<br>Type de tarif : .....<br>Montant : ..... |

\*L'emplacement indiqué sera respecté dans la mesure du possible, en fonction des sièges disponibles.



# Demande de Prélèvement Automatique

Nom : ..... Prénom : .....

Montant total à prélever : .....

*Veillez procéder aux prélèvements mensuels jusqu'à 5 fois.*

*Les prélèvements commenceront à partir du mois de septembre 2022.*

*Merci de prendre en considération la nécessité d'un délai de 15 jours pour la mise en place des prélèvements à réception de votre courrier.*

|               | Date (1 <sup>er</sup> ou 15 du mois) | Montant |
|---------------|--------------------------------------|---------|
| Prélèvement 1 |                                      |         |
| Prélèvement 2 |                                      |         |
| Prélèvement 3 |                                      |         |
| Prélèvement 4 |                                      |         |
| Prélèvement 5 |                                      |         |

## Joindre impérativement un RIB

### AUTORISATION DE PRÉLÈVEMENT

J'autorise l'Établissement teneur de mon compte à prélever sur ce dernier, si sa situation le permet, tous les prélèvements ordonnés par le créancier désigné ci-dessous. En cas de litige sur un prélèvement, je pourrai en faire suspendre l'exécution par demande à l'établissement teneur de mon compte. Je réglerai le différent directement avec le créancier.

|   |   |  |   |
|---|---|--|---|
| <b>Numéro National<br/>d'Emetteur</b><br><br>437811 | <b>NOM, PRÉNOM ET ADRESSE DU DÉBITEUR</b> |  | <b>NOM ET ADRESSE DU CRÉANCIER</b>  |
|   |   |  | ELAN BEARNAIS PAU-LACQ-ORTHEZ<br>SERVICE COMPTABLE<br>PALAIS DES SPORTS<br>RUE SUZANNE BACARISSE<br>64000 PAU |

| Code<br>Établissement | Code Guichet | N° de Compte | Clé RIB | NOM ET ADRESSE DE LA BANQUE DU<br>DÉBITEUR |
|-----------------------|--------------|--------------|---------|--|
|                       |              |              |         |  |

Date et signature :

# CONDITIONS GÉNÉRALES D'ABONNEMENT 2022-2023

## Obligatoire pour la prise en compte de l'abonnement !

Dans le cas de l'application d'un protocole sanitaire entraînant l'annulation d'un ou plusieurs match(s) à domicile, et/ou le déroulement d'un ou plusieurs match(s) à domicile à huis clos, lors de la saison 2022-2023, chaque abonné se verra offrir la possibilité d'opter pour un remboursement ou un avoir dont le montant sera défini au prorata du nombre de matchs auxquels l'abonné n'aura pas pu assister.

Si nécessaire, le club se réserve le droit de proposer aux abonnés une tribune autre que celle initialement choisie, en fonction des disponibilités.

Les dates et horaires des matches sont susceptibles d'être modifiés par la Ligue Nationale de Basket (retransmission télévisuelle). L'abonné en sera informé dans les meilleurs délais par mail via l'envoi de la newsletter ; si l'abonné a stipulé ne pas vouloir recevoir ces newsletters, il devra se tenir informé par lui-même. Les dates et horaires définitifs des rencontres seront communiqués sur le site [www.elan-bearnais.fr](http://www.elan-bearnais.fr), par presse ou disponibles au 05.59.80.01.22 (taper 1).

Les abonnés s'engagent à respecter le règlement intérieur du Palais des Sports.

La SASP Elan Béarnais Pau-Lacq-Orthez pourra se prévaloir de la résiliation de plein droit de l'Abonnement dans le cas où :

- L'abonné (ou le payeur si différent de l'abonné) aurait commis une fausse déclaration ou une fraude dans la constitution du dossier d'abonnement (notamment falsification de pièces jointes...).
- L'abonné aurait commis une fraude dans l'utilisation de la carte, que ce soit directement ou indirectement par personne interposée.
- L'abonné aurait eu une attitude ou tenu des propos agressifs, racistes envers toute personne présente au Palais des Sports (supporters, joueurs, arbitres...) ou le personnel officiant au Palais des Sports le jour des matches.
- L'abonné aurait perturbé le déroulement d'un match de quelque façon que ce soit (jet de projectile, envahissement du terrain...).
- L'abonné ne se serait pas conformé aux règles de sécurité du Palais des Sports.
- L'abonné se serait livré à des actes de violence, vols ou détériorations intentionnelles dans le Palais des Sports ou aux premiers abords.

La carte doit être conservée par son titulaire pendant toute la durée de la saison et être présentée obligatoirement lors du contrôle d'accès au Palais des Sports. Toute personne qui ne sera pas en possession d'un titre d'accès délivré par l'Elan Béarnais Pau-Lacq-Orthez se verra refuser l'entrée du Palais des Sports.

L'abonnement est strictement nominatif et personnel. Un contrôle d'identité peut être effectué de façon aléatoire lors du contrôle d'accès les soirs de match.

En cas de perte ou de vol de la carte, l'abonné devra contacter le service Billetterie de l'Élan Béarnais Pau-Lacq-Orthez afin de le signaler. Une nouvelle carte sera rééditée, désactivant automatiquement la précédente. En cas de dysfonctionnement de la carte, l'abonné devra également en informer le service Billetterie du club.

En cas de maladie, invalidité ou décès d'un abonné survenant au cours de la saison, le club procédera au remboursement intégral de l'abonnement ou au prorata temporis. Pour tout autre motif, la décision restera à l'appréciation du club.

L'abonné déclare souhaiter recevoir :

- les newsletters par mail pour avoir toutes les informations importantes du club
- par SMS les résultats des matches joués à l'extérieur
- la lettre du Président envoyée chaque été

**Nom, prénom et signature de l'abonné(e) :**

*(Précédée de la mention « lu et approuvé »)*

